



Société
canadienne
du cancer

Veillez lire attentivement les conditions générales ci-dessous.

À titre d'organisateur/organisatrice d'événements menant une collecte de fonds en appui à la Société canadienne du cancer (SCC), j'accepte sciemment et volontairement de respecter la mission, la vision et les valeurs de la SCC, les règles et les exigences établies par l'Agence du revenu du Canada (ARC), la politique de confidentialité de la SCC ainsi que les conditions générales suivantes.

Je ne tiendrai pas la SCC responsable des poursuites, des motifs de poursuite, des réclamations, des dommages, des pertes, des blessures, des dépenses, des coûts (y compris les frais juridiques), des charges et des dettes, en tout ou en partie, découlant de la gestion et de la tenue de cet événement ou en lien avec celles-ci.

Je m'engage à ne pas imprimer ni afficher de matériel portant le logo de la SCC pour l'événement sans l'approbation préalable de la SCC. Je comprends et suis d'accord également avec le fait que le logo officiel de la SCC ne peut être utilisé pour des événements de collecte de fonds indépendants.

J'accorde la permission à la SCC d'utiliser à perpétuité, dans n'importe quel média ou territoire, les photos, les vidéos ou d'autres enregistrements de l'événement, qu'ils aient été soumis par moi-même ou un autre responsable, ou produits par une personne représentant la SCC aux fins de reconnaissance ou de promotion.

J'accepte d'assumer l'entière responsabilité de la planification, de la promotion, de la publicité, de la recherche de personnel de soutien et de bénévoles, de la gestion et de l'exécution de mon événement. Le nom ou la signature de la SCC n'apparaîtra dans aucun contrat au nom de l'événement. La SCC ne contactera et ne sollicitera pas de donateurs, de bénévoles, de commanditaires ou d'entreprises au nom de mon événement, ni ne fournira de listes de contacts. Je comprends également que la SCC n'engagera aucuns frais au nom de mon événement, qu'il s'agisse de financement ou de remboursement. La SCC ne sera pas responsable des pertes financières ou des comptes non réglés, et ne se portera pas garante de mon événement ni n'assurera celui-ci.



Société
canadienne
du cancer

Je comprends et j'accepte le fait qu'il est de ma responsabilité d'obtenir tous les permis et les assurances nécessaires et que je dois me conformer à toutes les règles gouvernementales en lien avec l'événement. Je conviens que je dois fournir à la SCC, sur demande, les preuves de permis et d'assurance. Les loteries sont aussi incluses dans ce qui précède. Par « loterie », on entend toute activité qui comprend un prix, le paiement de frais et une chance de gagner. Habituellement, ces activités prennent la forme de bingos, de tirages au sort, de jeux de hasard, de tirages moitié-moitié, de billets à languettes et d'événements de jeux organisés par des organismes caritatifs ou religieux. Un permis de loterie est requis pour mener une loterie. Je dois communiquer avec la SCC avant d'organiser ce type d'activité.

Je comprends et j'accepte le fait que l'événement ne sera associé à aucun groupe et à aucune partie ou entreprise dont la mission n'est pas conforme aux valeurs ou aux priorités organisationnelles de la SCC. Cela inclut une présence dans les industries suivantes : tabac, alcool, pharmaceutique, biotechnologie, équipement et appareils médicaux, médecines ou thérapies complémentaires et/ou alternatives, produits d'autodépistage ou d'autotest de cancer, pesticides et herbicides, et bronzage artificiel. Je conviens que l'événement lui-même ne sera affilié à aucune des industries susmentionnées, et qu'il sera mené d'une manière sécuritaire et responsable.

Je comprends et je suis d'accord avec le fait que toutes les promotions liées à l'événement doivent clairement indiquer, par un pourcentage ou un montant, la portion des fonds recueillis qui sera remise à la SCC. Je conviens qu'aucun compte bancaire ne sera ouvert au nom de la SCC. J'accepte de remettre à la SCC les fonds recueillis dans le cadre de mon événement, en lui envoyant un chèque dans les 30 jours suivant la tenue de ce dernier. Je comprends et j'accepte que la décision finale de délivrer des reçus fiscaux revient à la SCC, et que si des reçus sont délivrés, ceux-ci doivent être conformes aux lignes directrices de l'ARC.

Je m'engage à informer immédiatement la SCC advenant l'annulation ou le report de mon événement. Je comprends que la SCC se réserve le droit en tout temps de retirer son nom de l'événement et son autorisation d'utiliser tout élément de sa marque de commerce dans le cadre de ce dernier. Si la SCC n'est pas le seul organisme à qui profitera l'événement organisé, je l'en informerai avant la tenue de celui-ci.

J'atteste avoir 18 ans ou plus ou être le parent ou le tuteur légal de la personne qui organise l'événement.